



Réf : F16026.04

**Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)**

Centre administratif de la province Sud  
(CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
[3dt.contact@province-sud.nc](mailto:3dt.contact@province-sud.nc)

## FORMULAIRE DE DECLARATION DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'INSTALLATIONS CLASSEES

*(Article 415-6 du code de l'environnement de la province Sud)*

### ATTENTION

Dossier à transmettre par courriel ou à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception

à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires  
Service de Gestion et de Préservation des Ressources (SGPR)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SGPR

Tél : 20 34 00 Email : [3dt.contact@province-sud.nc](mailto:3dt.contact@province-sud.nc)

## IDENTITÉ DU NOUVEL EXPLOITANT

### Vous êtes un particulier

\* Civilité :  Madame  Monsieur

\* Nom de famille : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) : \_\_\_\_\_

\* Nationalité : \_\_\_\_\_

### Vous êtes une personne morale

\* Raison sociale ou appellation commerciale : \_\_\_\_\_

\*  N° de Ridet  N° RC  N° RM : \_\_\_\_\_

Aucun numéro attribué

### Représentant légal (signataire de la déclaration) :

\* Civilité :  Madame  Monsieur

\* Nom de famille : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) : \_\_\_\_\_

\* Qualité : \_\_\_\_\_

\* Nationalité : \_\_\_\_\_

### Responsable de suivi du dossier (si différent du représentant légal) :

\* Civilité :  Madame  Monsieur

\* Nom de famille : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) : \_\_\_\_\_

\* Fonction : \_\_\_\_\_

## COORDONNEES DU NOUVEL EXPLOITANT

\* Adresse de correspondance : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Boîte postale : \_\_\_\_\_ \* Commune : \_\_\_\_\_

\* Code postal et libellé : \_\_\_\_\_ \* Pays : \_\_\_\_\_

\* Téléphone (fixe et/ou mobile) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

## INSTALLATION(S) CONCERNEE(S) PAR LE CHANGEMENT D'EXPLOITANT (1/2)

### \* Désignation

\_\_\_\_\_

### Localisation

\* Commune : \_\_\_\_\_

\* Adresse : \_\_\_\_\_

\* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X : \_\_\_\_\_ Y : \_\_\_\_\_

Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)

6, route des Artifices  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06  
3dt.contact@province-sud.nc

**\* INSTALLATION(S) CONCERNEE(S) PAR LE CHANGEMENT D'EXPLOITANT (2/2)**

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	<b>Classement</b> GF : installations soumises à autorisation et à garantie financière HRI : installations relevant du haut risque industriel HRC : installations relevant du haut risque chronique A : régime d'autorisation As : régime d'autorisation simplifiée D : régime de déclaration NC : activité non classée

\* Date effective du changement d'exploitant (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

\* Fait à \_\_\_\_\_, le (jj/mm/aaaa) \_\_\_\_\_

\* Signature :

*Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F d'amende)*

\*Champs obligatoires

**Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)**

6, route des Artifices  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06  
3dt.contact@province-sud.nc

## DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie (RIDET)
- Justificatif des pouvoirs du signataire
- Pour les installations classées soumises à autorisation ou à autorisation simplifiée, un document attestant des capacités techniques et financières du nouvel exploitant
- Pour les installations classées énumérées dans la nomenclature visée à l'article 412-2 et indiquées en colonne de droite sous le sigle « GF », à l'exclusion des installations exploitées directement par des communes ou leurs groupements, un document attestant une garantie financière conforme aux exigences des articles 419-1 et suivants, aux fins de validation, conformément aux dispositions du III de l'article 419-3